



R a p p o r t a n n u e l 2 0 1 3

1. Divers

1.1 Changement de département

La Commission suisse de maturité CSM est une commission commune de la Confédération et de la CDIP. Du côté de la Confédération, la responsabilité de la reconnaissance de la maturité a changé de main dans le cadre d'une réforme du gouvernement début 2013, passant du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sous la direction du conseiller fédéral Alain Beset au nouvellement nommé Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)¹ sous la direction du conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann. A l'invitation du chef du DEFR, les différents partenaires du degré secondaire II ont eu l'occasion d'exprimer leur position et de présenter les défis à venir lors d'une table ronde qui s'est tenue en mai.

1.2 Assemblée annuelle à Coire, les 8 et 9 novembre 2013

L'assemblée annuelle de novembre, à Coire, a d'une part servi de cadre à un examen approfondi de la question des options complémentaires (OC), soulevée par une requête à la commission (cf. pt 2.4); elle a d'autre part offert une possibilité bienvenue de resserrer les liens de la commission partiellement renouvelée et de cultiver les contacts entre ses membres.

Le chef de l'Office cantonal de la formation supérieure des Grisons, Monsieur *Hans Peter Märchy*, a exposé la situation particulière des écoles moyennes dans le canton hôte.

Les exposés de MM. *Pierre-Gérard Fontolliet*, ancien président de la CSM, et *Mario Battaglia*, président du groupe de travail «Italien» de la CSM, ont balisé le terrain avant que la commission ne débattre de la future orientation des OC sous la direction de *Jürg Schmid*. *Hans Hirschi* a par ailleurs présenté les résultats de l'enquête réalisée auprès des recteurs de gymnases sur la même question.

1.3 Visites d'écoles

La commission effectue, généralement tous les deux ans, des visites dans les gymnases reconnus. Pour le cycle de visites de cette année, le choix des établissements s'est (là encore) orienté selon le thème des options complémentaires. Trois délégations ont visité respectivement la *pädagogische Maturitätsschule Kreuzlingen*, le *Gymnasium Unterstrass* à Zurich et le *Lycée cantonal de Porrentruy*.

1.4 Groupe de travail «Italien»

Le groupe de travail dirigé par Mario Battaglia a analysé de manière approfondie la situation de la troisième langue nationale dans les gymnases et a consigné ses conclusions dans un rapport. Ce rapport fait le point de la situation actuelle en tenant compte de l'évolution historique et souligne les points qui posent problème. Il constitue un apport solide au débat sur l'enseignement des langues, en particulier au degré secondaire II, avec à l'appui des propositions pour augmenter l'attrait de l'italien dans les écoles et des recommandations générales.

En accord avec les mandats de la commission, le groupe de travail a présenté son rapport début novembre à la presse, suscitant un écho favorable en Suisse italienne².

2. Rapport d'activités

2.1 Affaires courantes

Différents thèmes figurent régulièrement à l'ordre du jour et peuvent être considérés comme les «affaires courantes» de la CSM:

Dans le cadre de l'organisation des examens suisses de maturité, la commission a notamment pour tâches de

¹ Précédemment Département fédéral de l'économie (DFE)

² Dans les autres régions de Suisse, l'intérêt des médias a été très limité.

- traiter les demandes de dérogation (10 demandes),
- définir les œuvres littéraires dans chaque langue nationale, pour chaque session de l'examen complémentaire «passerelle»,
- dépouiller les statistiques d'examen et les rapports de session.

D'autres activités récurrentes consistent à fixer les thèmes de l'assemblée annuelle et des visites d'écoles effectuées périodiquement ainsi qu'à examiner des questions d'organisation ou liées à des restructurations.

2.2 Questions de reconnaissance

Au total, 13 **demandes de reconnaissance** déposées ont été traitées (exercice précédent: 6), dont 4 demandes concernant la reconnaissance de la maturité bilingue selon de *nouveaux critères*. Au final, la CSM a proposé à la CDIP et au DEFR de reconnaître les filières suivantes en 2013:

Canton	Etablissements concernés	Objet de la demande
AG	les 6 écoles cantonales	maturité bilingue selon de <i>nouveaux</i> critères
BL	gymnases de Muttenz et de Münchenstein	maturité bilingue D/E, D/F
BS	les 5 écoles du canton	maturité bilingue selon de <i>nouveaux</i> critères
GE	Collège Madame de Staël	maturité bilingue F/D
JU	Lycée de Porrentruy	maturité bilingue F/D
LU	Ecole cantonale de Willisau	maturité bilingue D/E
SZ	les 3 écoles du canton	maturité bilingue selon de <i>nouveaux</i> critères
TG	école de maturité pédagogique de Kreuzlingen	reconnaissance définitive de la maturité bilingue D/E
TG	les 3 écoles déjà concernées	maturité bilingue selon de <i>nouveaux</i> critères
VD	Gymnase Provence	reconnaissance de la maturité gymnasiale
ZH	Ecole-atelier/Akad College	reconnaissance de la maturité gymnasiale
ZH	Swiss International School (SIS)	reconnaissance de la maturité gymnasiale
ZH	Ecole cantonale Zürcher Unterland, Bülach	maturité bilingue D/E

2.3 Questions de fond

La commission a traité 3 questions de fond au cours de l'exercice sous revue (contre 8 l'exercice précédent):

- ⇒ En relation avec le rapport du groupe de travail «Italien» (cf. pt 1.3), la commission a approuvé la publication du rapport par le groupe de travail; elle ne s'est par contre pas encore prononcée fondamentalement sur les propositions de ce dernier.
- ⇒ La commission a répondu sans se prononcer à une demande du canton de GE concernant la conformité du concept d'enseignement des langues en cours d'élaboration dans ce canton, car elle ne souhaite pas intervenir dans les affaires du degré secondaire I.
- ⇒ A la suite d'une demande émanant de la commission, une discussion de fond a été consacrée à la question du succès des élèves des écoles de maturité cantonales aux examens suisses de maturité.

2.4 Demandes

Une demande spéciale a été traitée (exercice précédent: 3):

- ⇒ Une demande du canton de NE relative à l'introduction d'une expérience pilote «OC langue, culture et civilisation chinoises» n'a pas trouvé le soutien nécessaire au sein de la commission. Il a notamment été perçu comme problématique d'autoriser dans la formation gymnasiale des disciplines pour lesquelles il n'est pas possible d'obtenir d'habilitation à enseigner correspondante en Suisse. De plus, la commission souhaite tout d'abord examiner sur le fond quelle orientation elle entend donner aux options complémentaires à l'avenir (cf. pt 1.2).

2.5 Révision de la réglementation nationale sur la reconnaissance des maturités gymnasiales

Comme au cours de l'exercice précédent, aucun projet de révision n'a été traité en 2013; par contre, le règlement intérieur a été légèrement adapté sur le plan formel au nouveau contexte institutionnel (voir pt 1.1).

2.6 Examens suisses de maturité: séance des présidents de session

Réunis le 8 novembre 2013 à Coire, les présidents de session ont

- ⇒ tiré un premier bilan après quatre sessions d'examen sous le «nouveau droit», lequel a permis de constater, au-delà d'un léger recul (prévu) du taux de succès, une meilleure qualité générale des travaux de maturité (TM), qui compte désormais pour la note de maturité;
- ⇒ fait le point sur l'accueil réservé au formulaire d'évaluation des TM et sur les enseignements tirés de la pratique en la matière;
- ⇒ échangé leurs expériences en matière de plagiat et décidé à ce propos de documenter spécialement chaque cas de sorte à les rendre accessibles à tous les présidents de session;
- ⇒ interrogé la procédure d'évaluation dans la discipline des arts visuels;

2.7 Groupes de travail

Le groupe de travail «Italien», sous la direction de Mario Battaglia, a présenté en mai son rapport approuvé à l'unanimité (voir pt 1.3).

Le groupe de travail «Näf» sur la comparabilité des corrections a annoncé son rapport pour le printemps 2014.

3. Statistiques

3.1 CSM

Réuni à trois reprises³, le bureau de la commission a traité un total de 19 affaires (exercice précédent: 27) et échangé des informations sur 31 affaires (exercice précédent: 25), sachant que certaines affaires ont été traitées plusieurs fois.

En plénum, la commission s'est également réunie à trois reprises³ pour traiter 17 affaires (exercice précédent: 18) et échanger des informations sur 34 affaires (exercice précédent: 29).

Les indemnités de séances et frais de déplacement ont généré un coût total d'environ 17 000 francs. Les groupes de travail ont occasionné des dépenses d'environ 9 000 francs durant l'exercice sous revue (exercice précédent: 14 500 francs).

3.2 ESM

Sur l'ensemble des trois régions linguistiques, 1 884 candidats ont passé l'examen suisse de maturité dans le cadre de 6 sessions d'examen au total. Cela correspond à un recul de 11 % par rapport à l'année précédente, qui avait déjà enregistré une baisse de 10 % du nombre de candidats.

60 % des candidats provenaient de la Suisse romande, 30 % de la Suisse alémanique et 10 % de la Suisse italienne. Les chiffres annuels des ESM ont été présentés lors de la séance plénière du 9 novembre 2013.

L'organisation des examens a engendré des coûts externes d'environ 1,44 million de francs, qui sont quasiment couverts par les taxes perçues; la baisse du nombre de candidats provoque un recul des recettes et diminue par conséquent le degré de couverture des coûts.

³ Les séances du 3^e cycle ont été annulées faute de points à soumettre à la décision de la commission.

4. Personnel

La CSM avait commencé la nouvelle période administrative avec dix nouveaux membres et un total de 25 membres (précédemment: 23).

A la fin de l'année, trois membres ont quitté la commission en raison de la limitation de la durée de fonction ou de la limite d'âge:

- Mario Battaglia (membre depuis 2002),
- Anton Näf (depuis 2002),
- Jürg Schmid (depuis le 2^e semestre 2005).

Un membre a quitté la commission sans avoir jamais participé à une séance, car il a pris entretemps d'autres engagements professionnels.

Commission suisse de maturité CSM



Walter Suter
Président de la CSM

14 mars 2014